

**Extrait du Registre des Délibérations  
Du Comité deS AGES du Pays Trithois  
SÉANCE DU 02 MARS 2023  
N° 2023007**

**L'an deux mille vingt et trois, le deux mars**, le comité syndical du Comité des âges du pays trithois s'est réuni, Sous la présidence de Madame Isabelle CHOAIN, présidente au Comité des âges à Aulnoy lez valenciennes.

Date de la 1 <sup>ère</sup> convocation :	16/02/2023
Membres en exercice :	32
Présents :	22
<b>UNANIMITÉ</b>	
Voix pour	
Voix contre	
Abstention(s)	

**Objet :2023007 Subvention 2023 :  
prise en charge des amortissements  
du budget annexe « CIG »**

**Titulaires présents** : ANDRE Liliane et DUEZ Marie José « Artres », DUSART Julien et BENNOUI Habiba « Aulnoy lez valenciennes », BRUNET Joël « Famars », JOURNET Karl « Haulchin », HOUREZ Dominique et KERN Claudine «Hérin », CHOAIN Isabelle et HAVEZ Christine « Prouvy », MAITTE Sarah « Quérénaing » arrivée à 18h13, POTIER Sylvia et TRIFI Patrick « Raismes », MAJDALANI Abboud et RAOUT Michel « Rouvignies », BOHERE Raymonde et PREVOST Martine « Thiant », SAVARY Dominique et YAHIAOUI Malika « Trith Saint Léger » arrivés à 18h13, BISIAUX Christian et GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

**Suppléants présents** : LOUVION Marie Renée « Petite Forêt »

**Titulaire absents – excusés** : PAMART Jean Baptiste « Famars », DAVID Chantal « Haulchin », BLONDIAUX Eric et HEBERT Christelle « La Sentinelle », RAMEZ Damien et DESROUSSEAUX Chantal « Maing », GOURDIN Alison et HAMIEAU Maud « Monchaux sur Ecaillon », SEREUSE Elisabeth et DELCROIX JOLY Véronique « Petite Forêt », MANGENOT Cédric « Quérénaing »

**Secrétaire de séance** : BOHERE Raymonde « Thiant »

**Madame la Présidente PROPOSE** de verser pour l'année 2023 une subvention d'un montant de **7 954.89€** au budget annexe « CIG » afin de couvrir le coût de l'amortissement 2020 des biens acquis avant 2000.

**Le comité syndical**

**Vu l'exposé de Madame la présidente,**

**Et après en avoir délibéré**

**DÉCIDE à l'unanimité** d'accorder une subvention d'un montant de **7 954.89€ « sept mille neuf cent cinquante-quatre euros quatre-vingt-neuf »** pour la couverture des amortissements 2023 des biens acquis avant 2000 au budget annexe « CIG ».

**DIT** que la dépense est prévue à l'article 65737 « subvention aux autres établissements publics locaux » du budget principal 2023 du Comité deS AGES du Pays Trithois.

**DIT** que la dépense sera couverte à hauteur de 50% par une participation des communes sauf Raismes, Petite Forêt, Monchaux sur Ecaillon avec inscription budgétaire à l'article 74748 – « Participations des communes ».

Ainsi fait et délibéré  
Pour extrait conforme  
Signé

A blue ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Comité syndical' and 'Pays Trithois' around a central emblem.

Délibération télétransmise  
En sous-préfecture de Valenciennes